

Zeitschrift:	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
Herausgeber:	Eidgenössischer Orchesterverband
Band:	11 (1985)
Heft:	3
Artikel:	"Musique d'amateurs" : allocution de Geneviève Aubry, conseillère nationale du 26 octobre 1985 au Casino de Berne
Autor:	Aubry, Geneviève
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-955487

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications du Comité central

Rapports de fin d'année

Comme d'habitude, nous prions les orchestres de nous envoyer leur rapport d'activité pour 1985. Les documents nécessaires seront remis en janvier 1986.

De plus, tous les orchestres de la SFO sont priés d'annoncer à la SUISA quelles œuvres ils ont préparées en 1985. Cette liste doit être adressée jusqu'au 31 décembre à l'adresse suivante: SUISA, Bellariastrasse 82, 8038 Zürich.

Vétérans et vétérans d'honneur 1986

Les orchestres qui voudraient annoncer des vétérans et des vétérans d'honneur à l'assemblée des délégués 1986 peuvent se procurer les formules nécessaires auprès de la secrétaire centrale. Les inscriptions seront transmises jusqu'au 30 avril au moyen des formulaires ad hoc – et non au verso du rapport d'activité!

Classeurs pour partitions d'orchestre

Pour répondre à un vœu souvent entendu, nous répétons ici notre offre – exprimée déjà dans «Sinfonia» No 2 – concernant les classeurs pour partitions d'orchestre. Il s'agit des mêmes classeurs que ceux utilisés par la bibliothèque centrale de la SFO.

Les classeurs coûtent 10 francs la pièce pour une commande de moins de 50 unités, et 9 francs pour plus de 50. Adressez vos commandes à la bibliothèque centrale de la SFO, case postale 47, 3000 Berne 22. Dernier délai: 25 janvier 1986.

Cours en 1986

Les cours pour 1986 ont été communiqués dans le numéro 2 de «Sinfonia». En voici encore une fois le résumé:

Cours pour premiers pupitres (cordes): Deux week-ends sont prévus, les 21/22 février et les 8/9 novembre 1986.

Cours pour timbales et percussion: 3 samedis après-midis à intervalle de deux ou trois semaines à partir du 8 février 1986. Le cours sera donné à Berne.

Cours de composition de programme: Deux samedis (journée complète) à Kloten, les 1er et 15 mars 1986.

S'inscrire auprès de M. U. Ganz, Bergstrasse 11, 8157 Dielsdorf, téléphone 01/8127144 (bureau) et 01/8531969 (privé). Les sections ont reçu une formule d'inscription spéciale quelques jours avant la parution de «Sinfonia» No 2. Vous pourrez en redemander un nouvel exemplaire à M. U. Ganz. **Délai d'inscription pour tous les cours:** 31 décembre 1985. Ce délai doit être tenu, afin que nous puissions confirmer nos engagements (conférencier et infrastructure).

Assemblée des délégués 1986

L'assemblée des délégués 1986 – la 66e – se déroulera à Saint-Gall les 24 et 25 mai. L'Orchestre des Amis de la Musique de Saint-Gall, qui aura 75 ans l'année prochaine, se charge d'organiser la rencontre.

Voici le programme provisoire:

Samedi, 24 mai 1986

10.00 Assemblée des délégués, nominations des vétérans, puis déjeuner

14.30 Ateliers musicaux

20.15 Concert anniversaire donné par l'Orchester der Musikfreunde St. Gallen, Banquet

Dimanche, 25 mai

09.00 Suite des ateliers musicaux, Concert final avant midi.

Vous trouverez d'autres détails dans le texte de l'invitation.

Que l'Orchester der Musikfreunde St. Gallen soit remercié ici déjà de son invitation. Nous souhaitons que les membres de la SFO se rendent en grand nombre en Suisse orientale!

Faire de la musique en amateur

Venus de tout le pays, des musiciens appartenant à des fanfares, à des chorales, à des orchestres se sont rencontrés le 26 octobre à la grande salle du Casino de Berne sous les auspices de la Association fédérale de musique, de l'Union Suisse des chorales et de la Société fédérale des orchestres. Pendant plus de trois heures, on joua de la musique. Entre les morceaux, les présidents présentèrent les activités de leurs trois associations. On entendit encore la conseillère nationale G. Aubry, de Tavannes, et M. H. R. Dörig, de l'office fédéral de la culture, qui analysa de son point de vue l'importance de la musique d'amateurs. Avec cette manifestation qui aurait mérité une plus grande audience, les trois associations manifestaient leur volonté de se faire entendre de la presse, du public et des milieux politiques. La radio, tant alémanique que romande, a rendu justice à la manifestation. Que tous les musiciens qui s'y sont produits, les orateurs qui s'y sont fait entendre soient remerciés ici, de même que les journalistes et les commentateurs radiophoniques qui trouvèrent la musique d'amateurs digne de mention. On attend encore la réaction de la télévision helvétique...

La performance des représentants de la SFO a été tout particulièrement remarquée. L'Orchestre de Münsingen et un ensemble de musique de chambre constitué de musiciens appartenant à la SFO ont montré la haute qualité que peuvent atteindre des instrumentistes amateurs. Hans Gafner dirigea la Simple symphony de Benjamin Britten avec fermeté et vivacité, et ses cordes le suivirent avec un intérêt toujours en éveil, en faisant preuve de qualités étonnantes. Quant aux extraits du quintett en mi majeur de Jean Chrétiens Bach, il a montré que des musiciens d'orchestre peuvent avoir assez de talent pour jouer de la musique de chambre. On remarquait parmi eux le président de la commission musicale de la SFO, René Pignolo, et notre vice-président Hermann Unternährer.

Cette manifestation bernoise fut un événement mémorable qui marque sans doute le début de quelque chose. La collaboration de l'orchestre de Münsingen et de la chorale Bödeli d'Interlaken donne une idée de ce que l'avenir pourrait nous réservé: la volonté de faire davantage de musique ensemble.

Au terme de la manifestation, les intentions d'avenir ont été résumées en sept points. Leur réalisation peut commencer. Le comité attend vos suggestions concernant ces idées.

1.

Les trois associations ont l'intention de collaborer plus étroitement, car elles visent les mêmes buts et sont confrontées à des problèmes similaires.

2.

Les trois associations se donnent pour tâche d'intensifier les contacts avec la presse, la radio et la télévision et de collaborer plus étroitement avec les autorités et les diverses institutions s'occupant de culture.

3.

La priorité va à la génération montante. Cela suppose donc une collaboration régulière et constructive avec les conservatoires et les écoles de musique. Vont en ce sens aussi toutes les activités des associations dont le but est d'enfouir la jeunesse pour la musique et le chant d'ensemble.

4.

Les trois associations sont largement tributaires du soutien, financier notamment, de la Confédération, des cantons, des communes et des milieux économiques. Etant donné le rôle que la société actuelle attribue à ceux qui se chargent d'organiser les loisirs, il est urgent qu'ils

disposent de moyens financiers plus importants. Les trois associations ont l'intention de chercher ensemble les voies et les moyens de se donner des fondements financiers solides.

5.

Il est important d'encourager et de susciter la publication de la musique contemporaine pouvant être jouée par des musiciens amateurs. Parallèlement, il s'agit de faire tout son possible pour que le prix des partitions du répertoire traditionnel reste abordable et pour empêcher qu'elle ne soit plus accessible que sous forme de prêt, à ces conditions impossibles. Les trois associations manifestent la ferme intention d'engager une action commune auprès des éditeurs et des distributeurs de partitions de musique, et de resserrer leurs liens avec les compositeurs.

6.

Les trois associations font en sorte de renforcer leur présence dans la vie publique. Elles feront un premier pas en ce sens en se donnant un service de presse et d'information commun, ainsi qu'en échangeant régulièrement des idées, des expériences, de la musique et des manifestations. Elles engagent leurs membres à donner des concerts et des manifestations communes dans leur région.

7.

Les trois associations ont également à cœur d'entretenir des contacts avec les institutions musicales étrangères, mais avec celles d'Europe avant tout.

«Musique d'amateurs»

Allocution de Geneviève Aubry,
Conseillère nationale

du 26 octobre 1985 au Casino de Berne

C'est Nietzsche qui a écrit dans son «Crépuscule des idoles»: «Sans la musique, la vie serait une erreur.» Ce n'est pas vous, qui consacrez vos loisirs et votre talent à la musique qui allez le contredire en cette année européenne de la musique. Le premier cri de l'homme venant au monde n'est-il pas le premier pas vers d'autres accords, vers d'autres mélodies qui, au cours des années, sont devenues plus élaborées. Entre la voix, premier instrument à la disposition de l'homme – et le plus aisément à transporter – et les instruments d'un orchestre, ou d'une fanfare, il y a un lien direct. L'un et les autres sont «un art des muses» qui, en réalité est la définition de la musique.

Il faut de la conviction, un brin de talent, beaucoup de temps à disposition et une abnégation sans borne si l'on veut être un musicien amateur. En effet, toute la logistique dont dispose le professionnel – souvent syndiquée – vous fait défaut. C'est pour le plaisir d'interpréter, pour la joie de communiquer l'art musical que vous consacrez vos heures de loisirs, vos nombreux déplacements sans appui financier étatique. Mais votre liberté, votre capacité d'exécutant est à ce prix. On attend de vous le talent, la perfection de l'interprétation, la disponibilité voulue pour animer gracieusement la scène musicale helvétique et... des prestations sans rémunération.

Vous vivez un idéal: servir l'art musical, qu'il soit vocal ou instrumental. Et vous le faites la plupart du temps avec une passion qui soulève les montagnes, avec la foi du missionnaire. A une époque où les médias électroniques nous présentent le perfectionnement des plus grands ensembles professionnels – que ce soit dans le domaine vocal ou instrumental – la concurrence non seulement est grande, mais elle est inégalée. Un point cependant reste positif, c'est celui de l'expansion de l'art musical, qu'il soit

contemporain – donc international et bruyant et souvent sans lignes directrices – ou encore traditionnel et correspondant à l'évolution de notre civilisation occidentale depuis le Moyen-Age. Votre engagement individuel correspond à un missionariat, celui de faire connaître, apprécier et aimer un art qui entre tous crée un lien entre les gens, leur apporte une détente bienvenue et leur ouvre un monde fait d'harmonie et de joie de vivre. Car la musique est un moyen de communication de ses propres sentiments, de la mélancolie comme de la gaieté en passant par diverses gammes subtiles.

Je sais que vous ne bénéficiez que rarement d'un soutien officiel et que seul le domaine privé reconnaît les mérites et les efforts des musiciens amateurs. Mais si comme pour les chantres des cours du Moyen-Age, votre escarcelle reste vide ou dépend de ce seigneur qu'est le monde politique, votre rôle n'en est que plus libre et apprécié. Et l'est si bien que vous avez une relève assurée que, ce soit au niveau de l'art vocal, de la musique de cuivre ou symphonique, la jeunesse est présente. Et cette présence me permet de vous dire que vous êtes gagnants. Dans une population dont la moyenne d'âge est élevée, l'intérêt des jeunes pour l'art musical – à quel niveau que ce soit – est fort réjouissant. Nous savons que des forces neuves assureront la continuité de ce qui fait la force et la fierté de nos citoyens à l'échelon scolaire, communal, cantonal, fédéral sans oublier l'armée. Il est vrai que la fanfare militaire joue un rôle de liaison entre le peuple et ses soldats. Et là encore, c'est une tradition qu'il ne faut pas sousestimer.

Votre rôle social est important à vous, musiciens amateurs venus de tous les horizons de ce pays. Vous aidez à maintenir l'unité là où il y a des différences et des divergences, vous êtes porteurs d'un flambeau de la tradition et du folklore, indispensables à la survie régionale et cantonale, vous êtes et vous représentez une force. Réunis sous un drapeau, personnalisés par un uniforme, vous êtes une possibilité d'échanges humains sans qui ni le village ni la communauté ne sauraient exister. Nous avons besoin de vous, la Suisse ne saurait rayonner sans ses chœurs, ses orchestres amateurs et ses fanfares. Vous apportez la joie de vivre, la sérénité et maintenez la pérénité de nos traditions.

Votre présence est si indispensable à tous les échelons de notre société que Baudelaire le constatant a déclaré: «La musique crée le ciel.»

Puissiez-vous dans les années à venir, resserrer et multiplier les liens entre les diverses parties de notre pays. C'est un facteur d'unité. Je vous le répète: la Suisse a grandement besoin de vous!

Das Kammerorchester Regensdorf sucht auf Frühjahr 1986 oder nach Vereinbarung einen Dirigenten.

Das Orchester besteht aus rund zwanzig Streichern. Bläser werden nach Bedarf zugezogen. Probeabend ist der Montag. Auskunft erteilt der Konzertmeister, Herr André Welti, Tel. Geschäft 01-47 35 20.

Das Berner Konzertorchester (rund 40 Mitglieder; Streicher und Bläser) sucht nach der wohnorts- und berufsbedingten Demission des langjährigen Dirigenten einen

musikalischen Leiter.

Probeabend: Mittwoch. Interessenten melden sich bei der Präsidentin: Frau Therese Brunner, Könizstrasse 264, 3097 Liebefeld (Telefon P 031-53 92 74, G 031-53 03 48).

Wir gratulieren!

Kürzlich konnte der Musiker und Komponist Peter Escher in Olten seinen 70. Geburtstag feiern. Peter Escher war bekanntlich viele Jahre lang Mitglied der Musikkommission des EOV. Wir gratulieren unserem Freund und Ehrenmitglied ganz herzlich zu diesem «runden» Geburtstag und wünschen ihm alles Gute und auch im neuen Lebensjahrzehnt viel Freude mit der Musik!

Zentralvorstand und Musikkommission EOV

Forum der Liebhabermusiker Forum des musiciens amateurs

Radio DRS I, Sonntag, 26. Januar 1986, 14.15 Uhr: Das Orchester Münsingen spielt unter der Leitung von Hans Gafner Werke von Harald Genzmer und Bela Bartók. Anschliessend dirigiert Jean Daetwyler das Kammerorchester «L'Estro Armonico» in seinem Concertino für Gitarre und Streichorchester (Solist: Dieter Kreidler).

Konzertkalender Calendrier de concerts

Orchesterverein Emmenbrücke

Samstag, 4. Januar (20.15 Uhr), Zentrum Gersag, Emmen: Neujahrskonzert mit Werken von T. Mackeben, E. Künnecke, F. von Suppé, J. Strauss und T. Komzack.

Kammerorchester Kloten

Samstag, 18. Januar (20 Uhr), ref. Kirche Bülach; Sonntag, 19. Januar (17 Uhr), ref. Kirche Zürich-Witikon; Sonntag, 26. Januar (17 Uhr), kath. Kirche Kloten: Werke von Händel, Stradella, Salieri, Kilpinen und Cornell (Uraufführung). *Solistin:* Antoinette Faes, Sopran. *Leitung:* Klaus Cornell.

Mediziner-Orchester Bern

Sonntag, 19. Januar (20.15 Uhr), Kirche Frutigen, und Mittwoch, 22. Januar (20.15 Uhr), Französische Kirche Bern: Werke von G. Bizet (Jeux d'Enfants), G. Mahler (Lieder eines fahrenden Gesellen), F. Martin (Pavane Couleur du Temps) und F. Schubert (Sinfonie Nr. 8, «Unvollendet»). *Solist:* Hanspeter Brand, Bass. *Leitung:* Toni Mumenthaler.

Mittwoch, 12. März (20 Uhr), Aulkonzert Zollikofen BE: Werke von W. A. Mozart (Ouvertüre zu «Der Schauspieldirektor», Oboenkonzert in C-Dur KV 314 und Sinfonie Nr. 31, KV 297). *Solist:* Emanuel Abbühl, Oboe. *Leitung:* Toni Mumenthaler.

Orchesterverein Lyss

Mittwoch, 5. Februar (20.15 Uhr), ref. Kirche Lyss: Werke von F. A. Bonporti, B. Bartok, G. Fauré und F. Mendelssohn. *Solist und Dirigent:* Jacques Pellaton (Violine).

Akademisches Orchester Zürich

Mittwoch, 19. Februar (20.15 Uhr), Universität Zürich: Aukonzert mit Werken von F. Mendelssohn, R. Schumann, M. de Falla und G. Bizet. *Solisten:* Marc Brühlmann und Heini Mätzener. *Leitung:* Johannes Schläfli.

Orchester Schwyz und Brunnen

Samstag, 8. März (20.15 Uhr), Casino Schwyz, und Samstag, 15. März (20.15 Uhr), Hotel Waldstätterhof Brunnen: Werke von W. A. Mozart und F. Chopin. *Solist:* Carl Rütti, Klavier. *Leitung:* Roman Albrecht.

«Sinfonia» Nr. 1/1986 (März)
Redaktionsschluss: 31.1.1986.

«Sinfonia» no 1/1986 (mars):
Délai de rédaction: 31 janvier 1986.

SCHWEIZ - LANDESBIBLIOTHEK
HALIWYLSTRASSE 15
3005 BERN

Organe des EOV Organes de la SFO

Zentralpräsident – Président central

Jürg Nyffenegger, Postfach 3052, 8031 Zürich, Tel. privat: 064/463672, Geschäft: 01/2772072.

Vizepräsident – Vice-président

Hermann Unternährer, Bireghofstrasse 7, 6005 Luzern, Telefon privat: 041/410274, Geschäft: 042/218621.

Zentralsekretärin – Secrétaire centrale

Fräulein Anita Prato, Wattenwylweg 30, 3006 Bern, Telefon privat: 031/441859, Geschäft: 031/221311.

Zentralkassier – Trésorier central

Benjamin Brügger, Bennenbodenrain 20, 3032 Hinterkappelen, Telefon privat: 031/362487, Geschäft: 031/327554.

Zentralbibliothekarin – Bibliothécaire centrale

Käthi Wagner-Engel, Domizil der Zentralbibliothek: Greyerzstrasse 80, Bern. Adressierung der Sendungen: Postfach 47, 3000 Bern 22. Tel. Bibliothek: 031/400240, Bibliothekarin privat: 031/835175 (nur in dringenden Fällen).

Beisitzer – Assesseurs

Fräulein Isabella Bürgin, Neugutstrasse 37, 8304 Wallisellen, Tel. privat: 01/8303306. Charles Décombat, 6, avenue Benjamin Dumur, 1008 Prilly, tél. 021/249508 des 19 h. Danièle Thalmann, 35, Rue de l'Ecole, 2000 Neuchâtel, tél. 038/243851.

Musikkommission – Commission de musique

Präsident – Président René Pignolo, Mätteli 103, 3323 Bäriswil BE, Tel. privat: 031/851426, Geschäft: 031/623804.

Mitglieder – Membres

Käthi Wagner-Engel, Zentralbibliothekarin (s. die Angaben dort)

Ueli Ganz, Bergstrasse 11, 8157 Dielsdorf, Tel. privat: 01/8531969, Geschäft: 01/8127144. Markus Zemp, Zopfmätteli, 6170 Schüpfheim, Tel. privat: 041/762455, Geschäft: 031/469111.

Vertreter des EOV in der Schiedskommission der SUISA – Représentant de la SFO au sein de la commission arbitrale de la SUISA

Fritz Kneusslin, Amselstrasse 43, 4059 Basel. Ersatzmann – Suppléant

Alfons Bösch, 6440 Ingenbohl.

Redaktion der «Sinfonia» –

Rédaction de la «Sinfonia»

Eidg. Orchestererverband

Postfach 3052, 8031 Zürich, Tel. 01/2772072.